

ENVIRONNEMENT

NETTOYONS LE SUD

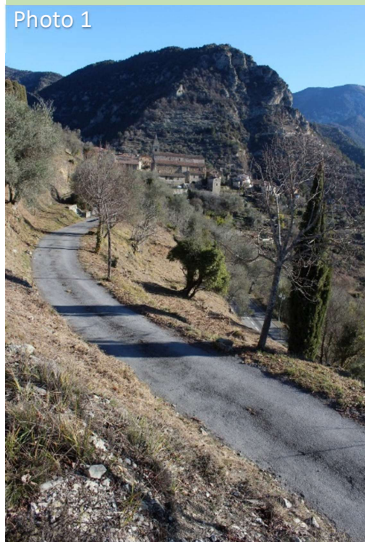
Dès 8 heures le samedi 15 avril, la Grande Place de La Tour s'animait : la commune se préparait à participer à une grande dépollution orchestrée par la Région. Plusieurs équipes ont arpenté les alentours et les rues du village, tandis que les artistes en herbe créaient avec Nicole un mobile collectif. Environ 6m³ de déchets ont été rassemblés en moins de 2 heures par une poignée de personnes motivées ! Vous avez sans doute remarqué les messages écrits à la craie : « La Mer commence ici » : chaque déchet plastique abandonné, même aussi loin de la mer, y est transporté par les cours d'eau, la Tinée, puis le Var. Il poursuit son voyage au large, provoquant la mort inutile de nombreux animaux marins avant de se retrouver sur le sixième continent plastique, au cœur de l'océan Pacifique.

Osons le civisme et le respect de la nature, pour un monde plus sain et harmonieux pour tous !



CUMA

Photo 1



Dans le cadre des Obligations Légales de Débroussaillage, les agriculteurs membres de la CUMA ont procédé au nettoyage du quartier du cimetière à la Tour (Photo 1) et du pré Cardon aux abords de l'ancien moulin à Roussillon (Photo 2)

Photo 2



COMPOSTEURS COLLECTIFS À ROUSSILLON – Valorisation des déchets ménagers

Notre Maire Thierry Roux, entouré des membres du Conseil Municipal et d'une quarantaine d'habitants de Roussillon, a eu le plaisir le 1er avril 2023 d'accueillir M. Pierre-Paul Leonelli, Vice-Président de la Métropole Nice Côte d'Azur, venu au village en tant que Adjoint au Maire de Nice en charge de la collecte, de la propreté, de la proximité et de la lutte contre les atteintes au cadre de vie.

En effet, il s'agissait de faire œuvre en pensant collectif. A la demande de Mme Christine Borrelly, habitante de Roussillon et soucieuse d'utiliser à bon escient les déchets compostables, la municipalité a sollicité l'aide de la Métropole, qui nous a fourni deux bacs: l'un posé devant l'école et l'autre sur le nouveau parking de l'Autranne. Ainsi, tous sont invités à se familiariser avec la démarche, qui consiste à trier les déchets organiques dans un bio-seau pour ensuite les porter régulièrement au compostage. Le mode d'emploi y est affiché : ce qu'il faut composter, ce qu'il ne faut surtout pas y verser, comment recouvrir ce que l'on y dépose avec de la matière sèche fournie par nos agents municipaux Christophe Roux et Stéphane Lavallée... pour ensuite remuer le tout de temps en temps afin d'accélérer le processus de décomposition.

Nous remercions nos aubergistes du Relais de Roussillon, François et Brigitte, qui jouent le jeu avec les déchets du restaurant. Nous espérons ainsi inciter les écoliers, les générations futures qui seront responsables de la réduction des déchets ménagers, à se familiariser avec cette démarche 100% positive: la commune réduit le poids des déchets à enlever et nos agents et les habitants bénéficieront de compost de qualité pour nourrir les jardins.